

Département du Jura

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

CHOISEY

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique
Plan de zonage général

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Modification de droit commun n°1 du PLUI
approuvée par délibération du conseil
communautaire du 26 septembre 2024

Plan au 1:4 750

- Zonage

(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

UAa

UAAb

UAc

UAd

Quartiers urbains à forte densité

Quartiers historiques à forte identité patrimoniale

Quartiers à forte mixité urbaine en mutation

Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

UBa

UBd

Centres urbains et villageois à forte densité

Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

UCa

UCb

UCd

UD

UE

UI

UP

UV

UW

Uyb

UYc

Uza

Uz

Uzf

Uzi

Uz

Uzy

Uzz

Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole

Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages

Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier

Cités ouvrières et de carrières

Équipements d'intérêt collectif et services publics

Espaces d'agrément des constructions existantes

Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)

Zones urbanisées de moyenne à faible densité

Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires

Zones commerciales et de proximité

Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines

Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services

Sites d'intérêt majeur d'Innova et des Toppes

Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières

Emprises ferrées

Activités industrielles lourdes

Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs

Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales

Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

1AUA,B

1AUy

1AUza

1AUZa

2AUB

2AUZ

Zones d'urbanisation à vocation mixte

Zones d'urbanisation à vocation commerciale

Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innova et des Toppes

Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)

Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUI

Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUI

Zones Agricoles

A

AM

AP

Zones agricoles

Zones agricoles en milieu urbain

Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

N

NB

NC

NER

NL

NZ

Zones naturelles et forestières

Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte

Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus

Secteur destiné au projet de plateforme biomasse

Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte

Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux
- Légende

(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)

Zonage

Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)

Périmètres d'Orientat

Éléments remarquables du paysage à protéger
pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

Bâtiments agricoles

Périmètres de protection agricole

Hais, alignements d'arbres, ripisylv

Boisements, bosquets

Parcs, jardins, vergers

Zones humides

Habitats d'intérêt communautair

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser
ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel,
historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

Arbres remarquables

Cônes de vue

Patrimoine bâti à préserver

Linéaire bâti (murets...) à préserver

Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)

Risques et nuisances

Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres

Risque inondation

Zone inconstructible

Zone constructible sous conditions

Autres informations

Bâtiments

Parcelles

Autoroutes et voies rapides

Axes routiers principaux

Hydrographie

Réalisation : ©URBICAND

Sources : Cadastre DGFIP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT